

Simple et rapide. Comment valider mon permis de chasse en ligne en 10 étapes ?

1 Se munir de :
- Votre demande validation
ou validation de l'an passé

- Pour le paiement
- Téléphone portable
- carte bancaire

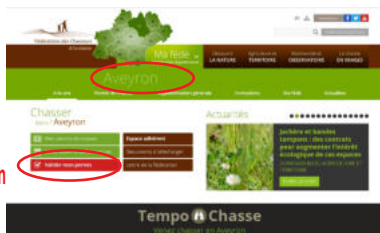


2 Connectez-vous :

Tapez FDC12 sur un moteur de recherche

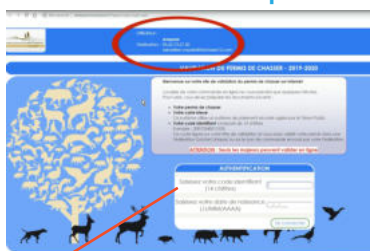
Vérifiez que vous êtes bien sur le site de l'Aveyron

Cliquez ensuite sur le bouton rouge «Valider mon permis»



3 Vous êtes sur le site de la validation du permis :

Vérifiez que vous êtes bien sur le site de l'Aveyron



Saisissez votre Identifiant à 14 chiffres visible sur le code barre de votre devis ou de votre dernière validation
Saisissez votre date de naissance
Cliquez sur «se connecter»



4 Informations personnelles :

Vérifiez vos coordonnées
N'hésitez pas à corriger les erreurs s'il y en a !
Cliquez sur «suivant»



5 Choix du type d'impression :

2 choix possibles :
- Impression chez soi
- envoi postal par la FDC12
Cliquez sur «suivant»



6 Choix de la validation :

Choisir :
Annuelle ou temporaire
Puis Nationale ou Départementale

Exemple : permis départemental Aveyron

- 1 - Choisir annuelle
- 2 - Choisir départemental dans la liste déroulante
- 3 - Choisir 12 dans menu déroulant
- 4 - Décochez le sanglier si vous le souhaitez pas prélever le sanglier
- 5 - Si vous souhaitez l'assurance cochez la case puis «j'ai pris connaissance de la notice d'information du contrat d'assurance»

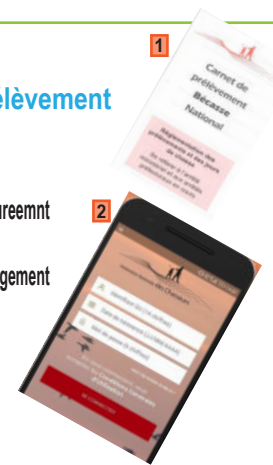
Pour le National : même manipulation sauf que les cases «département» et «sanglier» n'existent pas



7 Choix du carnet de prélèvement Bécasse (C.P.B.) :

3 choix possibles :

- 1- Version papier (envoi postal ultérieurement par la FDC12)
- 2- Numérique : recommandé. Téléchargement de Chassadapt sur Smartphone
- 3- Si vous ne souhaitez pas chasser la bécasse, cochez «pas de carnet»
Cliquez sur «suivant»



8 Synthèse de la validation

Vérifiez votre saisie
Cliquez sur «suivant»

| Article | Montant |
|---|---------|
| 12 COTISATION DEPARTEMENTAL ANNUEL de l'AVEYRON | 95,00 € |
| 12 ASSURANCE | 22,00 € |
| DROIT DE TIMBRE | 4,00 € |
| DROIT DE TIMBRE | 5,00 € |
| 12 ESPECES DEPARTEMENTAL ANNUEL SANGLER de l'AVEYRON | 20,00 € |
| REDEVANCE DEPARTEMENTAL ANNUEL de l'AVEYRON | 44,50 € |
| CARNET DE PRELEVEMENT BECASSE (CPB) VERSION NUMERIQUE | |
| TOTAL : 190,50 € | |

Engagement

Déclaration sur l'honneur et signature électronique

Cochez la case puis cliquez sur «suivant»



9 Paiement :
Saisir les données de votre carte bancaire puis cliquez sur «valider»

Vous recevrez un code à 4 chiffres sur votre téléphone portable que vous devez saisir
Suivra un message «votre paiement a été réalisé avec succès»
Cliquez ensuite sur «retour commerce»



10 Impression
Vous recevrez votre validation en pièce jointe dans un mail.
Imprimez-la.

Bonne saison de chasse



Pour toutes vos questions, consultez notre Foire aux questions au verso